

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 13 Juin 2018 à 19h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme DEMBELE (pouvoir à Mme BOURY), M. CAPY, Mme Stéphanie MENEAU (pouvoir à M. Massé), M. MENDAK, M. COBO (pouvoir à M. SCHERER)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Audin

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 16 Avril 2018
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la décision modificative N°1 à apporter au budget primitif de la Commune.
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une subvention auprès de la Région Centre Val de Loire au titre du contrat régional de solidarité territoriale pour la remise à jour du balisage des circuits de randonnées et l'installation d'une passerelle.
- **DECIDE** à l'unanimité, de résilier le bail emphytéotique du Clos des Assorts passé avec la Société VALLOGIS et de lui céder à l'euro symbolique les parcelles assiette de ses logements.
- **DECIDE** à l'unanimité, de recruter deux agents contractuels au sein des services péri, extra et scolaires pour la rentrée 2018/2019 comme en 2017/2018.
- **DECIDE** à l'unanimité, d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public RECIA et désigne ses représentants au sein de cette structure : M. Massé, titulaire, M Scherer, suppléant. **DEMANDE** à l'unanimité, à ce groupement, d'assurer les missions permettant la conformité quant au Règlement Général Européen sur la Protection des Données Personnelles.
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une subvention auprès de la Région Centre Val de Loire au titre du contrat régional de solidarité territoriale pour la mise en place du service Mobilité Santé de la Trézée (service de transport auprès des médecins généralistes)
- **Affaires diverses**

Monsieur le Maire indique, qu'à l'occasion du passage de la vélo-route, des conventions de superposition devront être formalisées avec Voies Navigables de France.

Il fait savoir que le terrain multisports a été commandé mais que le planning est en attente

Il signale, que suite aux dernières intempéries, beaucoup de problèmes d'infiltration ont été constatés à plusieurs endroits du village dont :

- Avenue de la République : des travaux ont été effectués en urgence pour capter le plus d'eau possible qui venait de la Route de Venon afin de l'évacuer dans la conduite de la Rue du Stade.
- Un regard sous trottoir, dans la zone industrielle, a dû être relevé de 20 cm.
- Un avaloir, Route de Venon a été modifié pour la pose d'une grille de bordure.

Monsieur le Maire ajoute que dans le cadre des transferts de compétence, la Communauté de Communes effectuera la cartographie des réseaux d'eaux pluviales dont elle a désormais la charge.

Monsieur le Maire passe la parole à ses adjoints afin de rappeler les diverses manifestations et réunions de juin

et juillet :

Mme Boury :

23 juin : Fête de la musique avec, en ouverture, l'Eveil et les jeunes de l'école de musique puis, un Disc-jockey

26 juin remise de dictionnaires aux élèves de CM2 partant au collège

29 juin : kermesse des écoles à 17h

M. Gervais :

26 juin à Briare et 3 juillet à Châtillon sur Loire : réunions publiques du PLUi à 18h30

13 juillet retraite aux flambeaux et feu d'artifice

14 juillet : Défilé, puis apéritif concert, animé par l'Eveil à la Salle Polyvalente, suivi d'un repas (sur inscription)

Une structure gonflable permettra aux jeunes de se distraire comme l'année dernière

21 juillet : Fête country

Monsieur le Maire indique que le PLUi arrive à terme, des précisions devront être apportées sur les zonages, en particulier, agricoles, afin de connaître clairement ce qui peut être fait. Il ajoute que ce ne sont pas les bureaux d'études qui décident mais les élus, au vu des indications fournies. La défense des intérêts communaux étant une priorité, il ne votera ce document d'urbanisme que s'il respecte ces principes.

Il ajoute que, concernant la compétence « assainissement collectif » transférée à la Communauté de Communes au 1^{er} Janvier, il regrette que l'étude de gouvernance qui aurait dû être conduite en préalable à ce transfert, soit lancée maintenant. Il approuve l'étude de réseau, avec plan précis également commandée.

Il remercie les services techniques municipaux qui ont participé à maintenir propre la commune malgré les conditions climatiques de ces dernières semaines.

Mme LECLERCQ informe l'Assemblée que que les inscriptions au transport scolaire sont ouvertes.

Monsieur BUSCH déplore qu'il n'y ait pas eu de fil passé autour des arbres Résidence des Lauriers, Monsieur le Maire répond que vu les conditions climatiques, il est difficile d'être présent partout.

Monsieur BUSCH ajoute qu'un grillage de la Salle Saint-Malo a été enlevé et n'est toujours pas remis

Le Maire,
Guy Massé